

Domaine	Design
Filière	Design Espace & Communication
Titre du module	Atelier / Laboratoire EC 2
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	1MaDeOEC21 (D.DI.334.51EC.F.15)
Type de formation	Master
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Atelier / Laboratoire EC 1
Langues principales	a) Français b) Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Développer ses connaissances et asseoir ses acquis dans les domaines du design d'exposition, de display et de la signalétique.
Contenu et formes d'enseignement	L'atelier réunit une série de workshop de durées variables au cours du semestre. Les thématiques abordées, les intervenant-e-s invité-e-s ainsi que les résultats attendus lors de chaque workshop répondront aux enjeux de l'orientation. Ce module est composé à chaque semestre de plusieurs projets qui s'enchaînent dans une progression pédagogique logique. Pris en charge par divers enseignants, ils donnent lieu à diverses formes d'enseignement et de pratique et à diverses formes d'évaluation continue. Les contenus de ces ateliers/workshops/séminaires seront détaillés dans des documents disponibles au début de chaque semestre et transmis aux étudiant-e-s par le responsable d'orientation.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Le module est accompli seulement si l'ensemble des projets a été suivi avec succès. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Rosario Hurtado, Matali Crasset, Felipe Ribon, Tristan Kobler, Dominic Robson, Ruedi Baur, Metahaven, Alexandra Midal, Arno Mathies, Noam Toran, Nick Williamson et autres intervenants
Nom du responsable du module	Arno Mathies
Descriptif validé le	20.09.2018
Par	Arno Mathies, responsable des Masters Design de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.